

Helsinki en 1973 avec la participation de tous les membres des deux Alliances ainsi que des pays neutres et non-alignés d'Europe. Mais l'Occident croyait qu'une amélioration de la situation politique en Europe devrait s'accompagner d'une atténuation de l'affrontement militaire sur ce continent. C'est ainsi que les propositions occidentales ont finalement mené à la convocation de nos pourparlers.

Les participants occidentaux se sont rendus à Vienne en 1973 nourrissant de grandes attentes, et avec la ferme détermination de profiter de cette occasion unique pour contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Europe. Mais il était tout aussi clair que l'initiative exigerait des innovations aux plans politique, militaire, conceptuel et pratique. Nos pourparlers ont constitué la première négociation sur le contrôle des armes conventionnelles depuis la guerre, et les participants ont vite découvert que les tâches du mandat explicité dans le Communiqué final leur posaient un grand défi. La complexité de la question nécessitait manifestement une approche très soignée et tenace, une approche qui allait manifestement exiger beaucoup de temps.

Dans le cours des négociations, les deux parties ont développé leurs positions de négociation respectives, tant au plan conceptuel que sous la forme de propositions d'accord concrètes. Aux propositions de l'une des parties, l'autre partie a opposé des contre-propositions s'inspirant habituellement des propositions précédemment présentées. Ce processus permanent n'a jamais débouché sur un accord, mais il importe d'en noter la valeur puisqu'il a progressivement permis aux deux parties d'acquérir une riche expérience et une meilleure connaissance des difficiles questions posées par le contrôle des armes conventionnelles, ainsi qu'une meilleure compréhension des préoccupations de l'autre partie.

Les négociations MBFR ont donc été notre première et peut-être principale expérience; elles ont constitué un processus d'apprentissage irremplaçable qui nous a permis de mieux comprendre l'ensemble de la question et les considérations de sécurité qui sont en jeu. Mais elles nous ont donné davantage. Dans nos pourparlers, nous avons nettement dépassé les échanges officiels et entrepris une discussion approfondie de la question proprement dite. Et ce faisant, nous avons découvert que nos positions

respectives pouvaient effectivement être rapprochées. Malgré de grandes difficultés politiques et pratiques, de nombreux points de convergence ont émergé, tant au plan des concepts qu'à celui des questions concrètes.

Au point où nous en sommes maintenant, il y a largement entente entre les deux parties sur un certain nombre de buts et de principes généraux comme le but de la stabilisation des forces à des niveaux d'armement moindres, l'engagement de limiter les forces après les réductions, l'exigence d'une vérification efficace, la nécessité de procéder graduellement et de garantir à chaque étape que la sécurité des participants n'est pas compromise, ainsi que la nécessité de mesures complémentaires appropriées pour renforcer la stabilité et la confiance.



Lieu des pourparlers sur les Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) qui ont pris fin récemment à Vienne.

Mais le fait que quinze ans de négociations n'ont pas permis d'en venir à un accord démontre amplement que, nonobstant d'importants points d'entente, il subsiste certains problèmes importants que l'Est et l'Ouest ont été incapables de résoudre. Pendant nos négociations, nous avons identifié les questions qui posent le plus de difficultés: ce sont le problème des données, les modalités de la vérification, le facteur géographique et la question du traitement des armements. Ces points nous sont bien connus. Je noterai seulement que, pour

l'Occident, ces points de mésentente touchent à des exigences fondamentales de leur sécurité. Ce n'est pas seulement que les négociateurs ont été incapables de trouver une formule de compromis acceptable. C'est plutôt que ces problèmes appellent une solution durable qui tienne compte des préoccupations légitimes de l'Occident en matière de sécurité, qui contribue sensiblement au renforcement de la paix et de la sécurité, et qui accroisse en même temps la confiance entre les participants. En ce sens, les questions que nous n'avons pu régler autour de cette table pourraient s'avérer avoir une signification plus large qui déborde le cadre de nos négociations.

Chaque partie voudra réserver son jugement sur les occasions manquées de régler ces importants problèmes.

Nous, Occidentaux, avons toujours pris très au sérieux l'objectif de notre mandat et avons fait de grands efforts pour l'étayer de propositions concrètes. Pendant toutes ces années et dans toutes nos propositions, nous avons eu pour principe directeur de rechercher une véritable amélioration de la relation de sécurité en Europe qui se refléterait dans un accord significatif, prenant en compte les exigences de la sécurité et de la stabilité.

L'Occident a pleinement contribué à combler le vide conceptuel qui existait